



SOINS À DOMICILE

INFORMATION TARIFAIRE

Les tarifs ne sont pas imposés par l'INAMI. Ils varient selon la spécialisation du prestataire, les soins à effectuer et leur durée (+/-50 €). Certaines mutuelles accordent une intervention d'environ 5 € la séance avec un maximum de 6 séances par an.

B-HOME CARE

PÉDICURE MÉDICALE À DOMICILE

CENTRALE DE COORDINATION SPÉCIALISÉE, DANS
LES SOINS PARAMÉDICAUX, SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENTS ET COMPLÉMENTAIRES À
DOMICILE

LA PÉDICURE MÉDICALE À DOMICILE

Que font-ils?

Les pédicures médicaux se déplacent à domicile et s'occupent des soins médicaux (cors, ongles incarnés, durillons...) et/ou esthétiques du pied.

La prise en charge:

Le patient introduit sa demande en ligne, donne ses coordonnées, le jour et l'heure de la prise en charge et toute information au sujet des soins. B-Home Care, contacte le prestataire ou l'organisme compétent de la région du patient. Après que celui-ci s'est engagé à prendre en charge les Soins, dans les plus brefs délais, B-Home Care, lui transfère les informations de la prise en charge et il contacte le patient pour confirmer la prise en charge.

B-Home Care, n'a que seul rôle de coordonner le service.